

**Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe
au XVIe siècle**

Viollet-le-Duc, Eugène-Emmanuel

Paris, 1863

Jambage

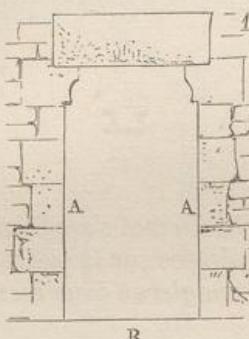
[urn:nbn:de:hbz:466:1-80785](https://nbn-resolving.de/urn:nbn:de:hbz:466:1-80785)

La cathédrale de Sienne, celle de Florence (Sainte-Marie-des-Fleurs), celle de Gênes, sont couvertes extérieurement d'incrustations de marbre.

INTRADOS, s. m. Surface intérieure d'un arc ou d'une voûte (voyez **EXTRADOS**).

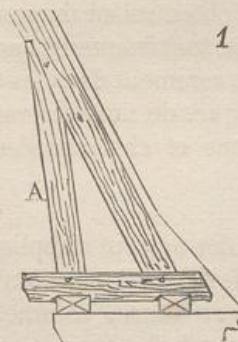


JAMBAGE, s. m. Nom que l'on donne aux deux montants verticaux d'une baie, porte ou fenêtre, lorsque cette baie est terminée par un linteau. Lorsque la baie est fermée par un arc, on donne, de préférence,



aux deux montants verticaux qui portent l'arc, le nom de *pieds droits*. AA (1) sont les jambages de la baie B (voy. **PORTE**).

JAMBETTE, s. f. Terme de charpenterie qui désigne habituellement la petite pièce de bois légèrement inclinée qui soulage le pied de l'arbalé-



trier d'une ferme ou un chevron et s'assemble dans l'entrait ou le blocet. A (1) est une jambette (voy. **CHARPENTE**).

JARDIN, s. m. *Cortil, courtil, gardin*. Dans les bourgs et les villes même (principalement celles des provinces du Nord), beaucoup de mai-